## Annex I

## **Public**

Transmission of the Response of the Malian Authorities on the Level of Classification of their Observations ICC-01/12-01/15-312-Conf-Anx

## AMBASSADE DU MALI BRUXELLES

**REPUBLIQUE DU MALI** Un Peuple – Un But – Une Foi



## N°0161/AMB/TC-DMMB/AA/2022

L'Ambassade de la République du Mali à Bruxelles présente ses compliments à la Cour Pénale Internationale (CPI) et se référant à sa note référencée NV/2022/EOSS/092/JCA/ab du 25 avril 2022, et a l'honneur de l'informer que les autorités maliennes marquent leur accord pour la reclassification sous mention « public » en vue de la publicité de la procédure de l'affaire le Procureur de la Cour Pénale Internationale contre ahmad Al Faqi Al Mahdi.

L'Ambassade de la République du Mali à Bruxelles remercie la Cour Pénale Internationale, pour sa franche collaboration et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération

Bruxelles, le 14 juillet 2022



Cour Pénale Internationale (CPI) Waalsdorperweg 10, 2597 AK La Haye - Pays-Bas